



Section de la HAUTE MARNE

Le 23 novembre 2009

Secrétaire Départementale : Rachel SUGNEAU

Boite aux lettres électronique : rachel.sugneau@dgfip.finances.gouv.fr

Site Internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/052/>

Compte rendu de la réunion du CHS du 10 novembre 2009

I PV de la réunion précédente approuvé

II

Récapitulatifs des travaux payés en 2009 et restant à payer avec les crédits alloués.

Reste 2 420€ à employer avant le 31/12/2009 afin qu'ils ne nous soient pas repris.

Ces crédits seront employés à hauteur de 500€ pour l'acquisition de papier essuie-mains pour la cité administrative de Chaumont

Le reste servira à payer la révision des extincteurs de la DGCCRF et à faire l'avance de petits matériels tels que des repose-pied, des tapis de souris etc...à distribuer aux agents l'année prochaine.

Il est rappelé qu'en l'absence du médecin de prévention qui n'a toujours pas été remplacé, les demandes sont à adresser à madame SANCHEZ à la DSF.

La totalité de l'enveloppe attribuée au titre de l'année 2009 a donc été employée.

III Pandémie grippale

Monsieur Invernizzi (coordonateur) a précisé que des kits avaient été distribués dans chaque administration à charge pour chacune de les redistribuer dans chacun de leurs services.

Quant aux masques, c'est le préfet uniquement qui donnera l'ordre de les distribuer.

Chaque administration a fait le point sur les mesures mises en œuvre pour assurer le bon fonctionnement des services s'il devait y avoir un fort taux d'absentéisme.

La priorité étant donnée au recouvrement des différents impôts, aux opérations de trésorerie, à la paye des agents.

Chaque administration devra faire un compte rendu à la DG.

En l'absence de médecin de prévention, chacun peut s'adresser au médecin de prévention régionale dont les données ont été communiquées à chacun.

S'agissant de la participation des agents à la campagne de vaccination, il a été demandé aux retraités, aux conjoints et enfants des agents d'apporter leur concours. Ils seront rémunérés au taux horaire prévu.

Quant aux agents, cela se fera sur le temps de travail. Il n'y aura donc aucune rémunération, ni récupération prévue sauf pour les équipes mobiles qui agiront en dehors de leur temps de travail.

Le directeur des douanes nous a signalé qu'ils avaient déjà saisi des contrefaçons du vaccin.
En cas de nécessité, l'aéroport de VATRY sera réquisitionné et ce sont les douanes qui seraient à pied d'œuvre et non l'armée.

S'agissant du restaurant administratif, l'action sociale est chargée de s'assurer que les consignes soient bien appliquées.

J'ai redemandé, de la part des agents, le remplacement des essuie-mains électriques à la cité administrative de Chaumont par des essuie-mains papiers (ceux-ci étant préconisés par les personnels de santé dans le cadre de la prévention contre la grippe A).
Il a été répondu que pour cette année il était trop tard (d'où l'acquisition de papier) mais que ça ferait l'objet d'une des priorités en 2010.

IV Document unique

Les réunions de formations ont eu lieu fin septembre.
Tous les documents qui devaient être remis pour le 22 octobre n'ont pas tous été rendus.
Un rappel a donc été fait à chacun pour que tout soit prêt pour la réunion, destinée à faire le point, qui doit avoir lieu le 19 novembre.
Un seul document pour la DGFIP sera présenté au CHS lors de la première réunion de 2010.

V Examen du registre d'hygiène et de sécurité.

Un groupe de travail s'est réuni fin septembre comme chaque année afin d'examiner les registres.
Il est à déplorer qu'il n'y ait eu que 2 personnes présentes.
Aucun problème majeur n'a été relevé (ceux qui avaient été soulevés ayant été réglés).

Il a été demandé un stop dans la rue Bouchardon à hauteur de la rue Maitret suite à l'accident survenu à un agent du trésor.
Le président a répondu que le sujet était à l'ordre du jour mais qu'il fallait voir avec les autorités compétentes.

Une remarque a également été faite sur l'exercice d'évacuation incendie qui avait eu lieu à Joinville.
La secrétaire a paru surprise car le pompier qui anime le stage habituellement est un grand professionnel qui est déjà intervenu sur beaucoup de sites et a toujours donné entière satisfaction.

Elle a donc pris contact avec le formateur qui a donné une autre version des faits.
Les agents sont arrivés très en retard, la pose s'est prolongée au-delà du raisonnable et il n'a pas ressenti une grande motivation de la part des agents.
Le président a précisé que le formateur avait un programme établi et que ce n'était pas aux agents à faire le programme.
Quant à la manipulation des extincteurs qui n'avait pas eu lieu, elle fera l'objet d'une séance de rattrapage.

VII Dossier amiante

Un CD ROM a été distribué aux membres du CHS. Un point sera fait par l'inspecteur d'hygiène et sécurité lors de la première réunion 2010 (celui-ci étant absent ce jour).
Il reste le local d'archives de la TG.
A la DSF les travaux ont été faits.
A ST DIZIER, les travaux se feront en même temps que les travaux prévus. Mais il n'y a aucun risque particulier.

Pas de questions diverses ; tous les points ayant été évoqués tout au long de la réunion.

COMPTE RENDU FAIT PAR MICHELE DIDIER



BULLETIN D ADHESION

NOM : **Prénom :**

Grade :

Affectation :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO DGFIP

Fait à **Le**

SIGNATURE